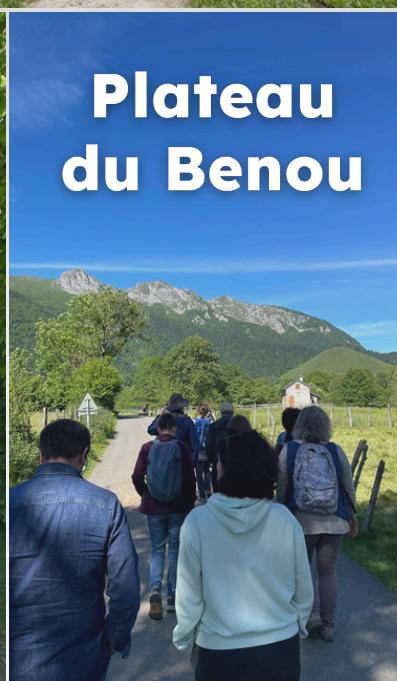


Compte rendu de la Rencontre d'Agora Pyrénées sur le pastoralisme



LES RENCONTRES



Photos par Jennifer Baltazar,
Romane Saint-Jours et Francis
Rousseau, tous droits réservés

**Jeudi 13
au matin**



**Balade sur le
Plateau de Benou**



**Témoignage de Rémi Paris :
présentation et évolution de
l'activité de sa ferme**

Rémi a repris l'affaire familiale de bergerie il y a trois ans, succédant à son père qui a pris sa retraite. Passionné par le métier de berger, Rémi avait initialement des réserves quant à la charge de travail que cela impliquait, souhaitant aussi avoir du temps pour ses loisirs et pour pratiquer des sports de montagne. Pour cette raison, il a d'abord poursuivi des études en développement territorial en montagne et a travaillé dans les Alpes. Là-bas, il a découvert des exploitations pratiquant l'agritourisme et diversifiant leurs activités, ce qui l'a incité à adopter un modèle économique similaire pour concilier vie personnelle et travail.

Rémi gère actuellement deux troupeaux de 220 brebis laitières et d'une trentaine de vaches Blondes d'Aquitaine. Ses pratiques d'élevage sont en grande partie traditionnelles, suivant le principe de poursuite de la pousse de l'herbe. Durant l'hiver, les brebis sont nourries avec du fourrage dans le village. Rémi est à 85% autonome sur la production de foin. De mi-mai à début juillet, elles sont sur le plateau du Benou à 900 mètres d'altitude, puis montent à 1600 mètres pour l'Estive d'Aspeigt. Cette transhumance permet de libérer les zones inférieures pour la production de foin, rendant Rémi presque autonome et réduisant ses besoins d'achats à l'extérieur. Il vend une partie de ses produits (lait et viande) en circuit long dans une coopérative, et transforme 30 à 40 % restants de son lait en fromage. Il aspire à optimiser sa production dans les circuits courts, c'est-à-dire en vente directe aux consommateurs locaux.

Le changement climatique : risque pour la production

Le changement climatique est un véritable défi pour Rémi, en réduisant sa capacité de production et en augmentant sa dépendance aux achats extérieurs.

La grange familiale, construite par l'arrière-grand-père de Rémi, est un élément clé pour sécuriser les brebis la nuit.

Modernisation de l'activité

Pour moderniser son activité, Rémi s'est équipé d'une machine à traire de 10 places, réduisant ainsi le temps de traite de 2-3 heures à 1-1.5 heures. Il emploie également des salariés, ce qui lui permet de dégager du temps libre et de moderniser sa production.

L'ouverture de son activité au tourisme et enjeux de cohabitation sur les territoires de montagne

Rémi a développé une activité d'hébergement en achetant une maison à Bielle pour accueillir des groupes et leur faire découvrir son métier, tout en leur proposant des produits locaux. L'ouverture au tourisme est cruciale pour la cohabitation dans les territoires de montagne. Rémi doit souvent gérer la cohabitation avec les visiteurs du plateau du Benou, comme les stationnements gênants, les incivilités ou les disputes concernant des pratiques agricoles qui ne leur conviennent pas. En tant qu'élu délégué à l'agropastoralisme, il voit l'importance de sensibiliser et de convaincre le public sur les pratiques pastorales. La discussion avec les visiteurs, notamment sur le plateau du Benou, est essentielle mais doit être mieux encadrée pour promouvoir les bonnes pratiques. Après la pandémie de Covid-19, le flux de visiteurs non habitués à la montagne a posé des problèmes de cohabitation, soulignant la nécessité d'une meilleure médiation. Pour Rémi, il est important que les éleveurs expliquent leur activité car ce sont eux qui en parlent le mieux.

La transmission de son activité est importante pour Rémi, que ce soit à son fils ou, à défaut, à quelqu'un d'extérieur à la famille, bien que cela ne soit pas une priorité immédiate.

Un projet de maison du pastoralisme, qui sera aménagée au cœur de la vallée et proche du lac de Castet à Aste-Béon, est à l'étude. Cette maison servira de centre de médiation pour apprendre aux visiteurs à respecter l'environnement. Prévue pour être finalisée d'ici la fin de l'année, cette maison se concentrera sur la communication et l'éducation sur les thématiques essentielles du pastoralisme et de la transhumance.

Une forte augmentation de la fréquentation touristique dans la Vallée d'Ossau

Le tourisme dans la région évolue fortement avec une augmentation de +22% en janvier, avec une majorité de touristes locaux. La vallée accueille un million de nuitées pour 10 000 habitants, avec une augmentation des maisons d'hôte créées par des privés en bas de la vallée.



Les Brebis de Rémi



Troupeau de participants devant la ferme de Rémi



Rémi présentant son activité



La Ferme Paris

Second arrêt



Témoignage d'Augustin Médevielle, Président de la commission syndicale du Haut Ossau

La Commission Syndicale du Haut Ossau regroupe les huit communes situées dans la partie haute de la vallée d'Ossau. Historiquement, une seule commission regroupait toutes les communes de la vallée d'Ossau. Cependant, des divergences sont apparues entre les élus des parties haute et basse de la vallée concernant la vente de terres autour de Pau. Les élus de la partie basse souhaitaient vendre ces terres, tandis que ceux de la partie haute s'y opposaient. La conséquence en a été la scission de la commission initiale en deux entités distinctes.

La commission du Haut Ossau gère aujourd'hui 2500 hectares de pâtures + 1000 hectares autour de l'aéroport de Pau (le Pont Long) qu'elle loue à environ 400 entreprises de la zone industrielle. Ces locations sont établies sous forme de baux emphytéotiques, ce qui signifie que, pendant la durée du bail, les locataires sont considérés comme les propriétaires des terres. Toutefois, à l'expiration du bail, toutes les améliorations et infrastructures réalisées sur les terres reviennent à la commission syndicale, sans coût pour cette dernière.

Dès la récupération des terres, la commission a lancé des appels d'offres pour leur exploitation. Les produits de ces terres sont vendus aux agriculteurs locaux à prix coûtant, bénéficiant ainsi directement à l'économie locale. Le surplus est vendu à des industriels, générant des revenus supplémentaires pour la commission.

En ce qui concerne la gestion des estives et la transhumance, une pratique séculaire est le déplacement des troupeaux par les bergers en fonction de la pousse de l'herbe. La commission perçoit une redevance de 8 € par vacade (vache ou jument) pour l'entretien des montagnes. Ce tarif est uniforme pour les locaux et les éleveurs extérieurs aux communes de la vallée. Par ailleurs, la commission a instauré des frais de parking pour les visiteurs.

Les montagnes accueillent huit cabanes fromagères, un héritage culturel que la commission s'efforce de préserver.

Le Parc National des Pyrénées projette de mettre en place huit médiateurs facilitateurs de la cohabitation entre pratiquants de la montagne, éleveurs d'une part, touristes et autres usagers de la montagne d'autre part. Ils seront chargés d'informer ces derniers sur les bonnes pratiques en matière de respect de la biodiversité et de la tranquillité des troupeaux en estives.



Augustin Médevielle
durant sa présentation



Le troupeau de
participants réuni autour
d'Augustin Médevielle



Troisième arrêt



Témoignage de Pierre Vidal, accompagnateur en montagne (Bureau Montagne CAMINAM), sur la cohabitation au Benou entre les usagers

Le Benou est un site emblématique de la coexistence en montagne, où brebis, vaches, chevaux d'une part, randonneurs d'autre part, partagent le même espace. Cette cohabitation soulève aujourd'hui la question de la répartition du territoire et d'usage. L'une des initiatives mises en place pour sensibiliser les jeunes est l'organisation de sorties scolaires (écoles Paloises en particulier) accompagnées par des guides spécialisés.

Cependant, ces sorties peuvent être source de stress et de tensions si les accompagnateurs qui ont la responsabilité des élèves ne surveillent pas bien le comportement de ces derniers au milieu des animaux, souvent par méconnaissance des réalités de la montagne et de ses activités.

Par ailleurs, la Commission syndicale de Bielle et Bilhères a récemment décidé de réglementer la fréquentation du plateau du Benou par les scolaires ([voir article](#)).

Il est donc crucial d'éduquer les jeunes générations à comprendre les enjeux liés à la montagne, car ils seront les futurs ambassadeurs de ces espaces. Une cohabitation harmonieuse nécessite l'apprentissage des bonnes pratiques aux visiteurs telles que respecter la montagne et ses habitants ou savoir comment entrer en contact avec ces derniers de manière appropriée.

Il y a une demande croissante des visiteurs de rencontrer avec les éleveurs et les autres usagers de la montagne. De tels contacts sont souhaitables pour enrichir l'expérience des visiteurs et favoriser une meilleure compréhension mutuelle, essentielle pour une cohabitation sereine et respectueuse.



Le troupeau de participants réuni autour de Pierre Vidal



Pierre Vidal durant sa présentation



Pierre Vidal durant sa présentation



Quatrième arrêt



Témoignage de **Julien Médevielle** : modernisation de sa ferme - enjeux de préservation de la montagne

Installé depuis 2016, Julien Médevielle a repris l'exploitation familiale tout en travaillant comme technicien agricole dans une coopérative. Depuis 2021, il se consacre à temps plein à son exploitation. Il gère un troupeau de 50 blondes d'Aquitaine et 10 vaches Brunes des Alpes sur une vingtaine d'hectares. La petite taille de l'exploitation nécessite de trouver des surfaces de pâturage supplémentaires.

Chaque année, dès le mois d'avril, Julien emmène 20 à 25 bêtes au Pont Long, ce qui allège son travail. En hiver, ses animaux sont hébergés à la ferme d'Aste Béon. À partir du 20 avril, il commence à monter aux estives du Haut-Béarn, et jusqu'au 25 mai, il y emmène progressivement l'ensemble de ses animaux.

Julien réalise environ 50 % de son chiffre d'affaires grâce à la vente directe, souvent via le bouche-à-oreille, avec l'objectif futur d'atteindre 100 % en diversifiant son offre avec du veau, de la vache et des plats cuisinés. Bien que son exploitation soit viable, les coûts d'alimentation sont une charge majeure. Il achète 100 tonnes de foin, 100 tonnes de paille et 80 tonnes de maïs fourrage, financés en partie par des primes d'exploitation montagne. Il produit environ 300 boules de foin sur place. Dans un souci de réduction des coûts et pour une bonne organisation du travail, il privilégie les vêlages d'automne.

Par ailleurs, il doit concilier pastoralisme et activités touristiques et de sports en montagne. Par exemple, les traileurs, souvent focalisés sur leurs performances, coupent les chemins, ce qui perturbe les animaux jusqu'à les faire paniquer et se blesser. Julien insiste sur la nécessité d'éduquer le public à respecter les animaux.

Sur le plan innovation technique, Julien utilise des avertisseurs de vêlages qui, apposés sur les queues des vaches, envoient des notifications sur son téléphone lorsque celles-ci amorcent leur vêlage. Cela lui permet de ne pas être présent en permanence avec les animaux et de suivre efficacement les vêlages de ses animaux à distance.

Concernant la gestion de l'eau, les estives qu'il gère souffrent de la même problématique qu'au Bénou : l'absence ou le manque d'eau sur place. Les anciens pompaient l'eau en contrebas du plateau et la transportaient à 1500m d'altitude dans des citernes de 10 000 litres, pour approvisionner les abreuvoirs. Aujourd'hui, les pompes sont électriques, simplifiant un peu la tâche.

Enfin, une convention entre le groupement pastoral et la mairie régit l'usage de la montagne par les éleveurs. Cet accord, généralement bien accueilli, nécessite cependant des explications régulières aux nouveaux élus municipaux non familiers avec le pastoralisme. L'écobuage, une pratique de brûlage contrôlé qui se justifie pour l'entretien des pâturages, fait l'objet de débats parfois houleux entre éleveurs et non-éleveurs. Les éleveurs et leurs représentants s'efforcent de faire accepter cette pratique au travers de campagnes d'information argumentées. Cependant, se pose de plus en plus le problème du manque de volontaires pour effectuer les mises à feu et en maîtriser l'évolution.



**Jeudi 13
après midi**



**Table ronde aux
bureaux de la CCVO**

Objectif : Réflexion collective autour de l'avenir du pastoralisme Pyrénéen en prenant pour base de discussion 3 scénarii prospectifs

Déroulement:

1. Présentation du contexte et des objectifs de l'après-midi (Yan Brianti-Gaye)
2. Présentation d'AGORA Pyrénées et de la Marque Pyrénées (Vincent Fonvieille)
3. Présentation de l'Agence des Pyrénées (Joël Maïtia)
4. Présentation de 3 scénarii prospectifs pour le pastoralisme Pyrénéen dans 30 ans (Yan Brianti-Gaye) - Voir document de contextualisation en annexe
5. Echanges-débat entre participants autour des 3 scénarii.

Principales réactions par rapport à la question de l'avenir du pastoralisme pyrénéen :

Gilbert Barraqué (Rébénacq) :

J'ai envie d'être optimiste pour le scénario 3.

Joël Maitia (Agence des Pyrénées) :

Il ne faut pas aborder le pastoralisme de manière pessimiste.

Côté Ouest des Pyrénées Espagnoles, on est plus sur une vision économique et côté Est on rend compte des services écosystémiques rendus par le pastoralisme. Le pastoralisme est devenu un outil de gestion forestière : la Catalogne paye les éleveurs pour entretenir les espaces. La pratique est très valorisée car elle permet de prévenir les incendies, etc.

Oui, les éleveurs apportent un service de gestion de la montagne / service écosystémique. C'est quelque chose qui est très peu valorisé dans les politiques publiques. Le pastoralisme doit faire partie des stratégies locales de développement. Il faut l'envisager comme un acteur écosystémique des territoires de montagne. Dans le scénario 2, il y a du bon parce que cela pose la question de créer des puits de carbone atmosphériques sur le territoire. C'est aussi une piste intéressante pour consolider l'activité économique sur le territoire.

L'Agence a répondu et a été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt par Atout France autour de la gestion des flux des visiteurs. Le Pays Basque a aussi répondu à cet appel à manifestation d'intérêt.

La question est de se dire que plutôt que d'interdire l'accès aux espaces, comment gérer le flux de touristes pour mieux développer le territoire ? On a des concentrations de personnes sur des espaces très restreints sur une certaine période de l'année et il faut s'en servir pour le développement local. J'ajoute que rapport à la question de la médiation en montagne que l'on a évoquée ce matin, il est nécessaire de faire un référentiel pour ce métier avec toutes les compétences qu'il nécessite et les évolutions qu'il peut connaître. Cela pourrait mener à créer une qualification / certification de la médiation en montagne.

Monique Moulat (Maire de Sévignacq-Meyracq et vice-Présidente de la CCVO sur le développement économique) :

Pour moi, le scénario 3 est le meilleur des scénarii.

Cependant, si on revient sur ce que disait Rémi ce matin, à savoir qu'il ne sait pas s'il va continuer à emmener ses bêtes en haute montagne à cause des prédateurs, je pense que pour que le pastoralisme puisse survivre, il va falloir gérer les prédateurs.

Béatrice Moravie (animatrice de la bourse d'emploi des bergers salariés) :

Aujourd'hui les phénomènes de conflit avec les patous sont un problème de préfiguration. Il y a des aides en soutien aux éleveurs qui sont sur des zones fréquentées par des prédateurs.

Joël Maïtia:

Concernant la prédation, il y a le ressenti et le factuel. Je ne minimise pas le ressenti de la prédation sur le berger en montagne et je ne minimise pas le factuel non plus. Il serait intéressant d'avoir les chiffres de la prédation en montagne.

Joseph Paroix (berger et administrateur à l'association des transhumants) :

Par rapport à la prédation, je ne pense pas que l'impact de la prédation sur les éleveurs se mesure par le nombre d'incidents mais aussi par l'anxiété des éleveurs et par le travail nécessaire pour la prévention de ces attaques-là.

Témoignage : dans le début des années 90, les éleveurs se sont réunis et ont créé l'association des éleveurs transhumants des trois vallées (AET3V) pour défendre leur légitimité. Depuis 2023 elle se nomme l'association des éleveurs transhumants des Pyrénées Béarnaises (AETVB) car ils ont intégré d'autres vallées et ne se limitent pas uniquement aux éleveurs qui transhument.

J'ai entendu parler des projets de médiation: c'est très bien mais je pense qu'il faut que l'on crée des ponts, que l'on crée des liens entre les différents usages de la montagne parce qu'avant la montagne était presque uniquement pastorale et les problèmes actuels n'existaient donc pas.

Il y a aussi beaucoup de changements sociaux qui font changer le pastoralisme en montagne. Aujourd’hui les éleveurs veulent pouvoir prendre des vacances par exemple, et ça fait venir plus de salariés dans les montagnes qui, le plus souvent, ne viennent pas de nos départements. Il est nécessaire de mettre en lien les domaines d’activités pour maintenir les habitants dans nos vallées et faire rester ces salariés dans nos territoires.

Maider Laphitz : Responsable Filières animales à la Chambre d’Agriculture des Pyrénées Atlantiques

Il y a eu la mise en place du plan loup pour sortir du débat “Pour ou contre”. Je pense qu’utiliser le terme de cohabitation est compliqué parce que, selon moi, la cohabitation ne sera possible ni avec les loups ni avec les ours.

Joël Maïtia :

Pour rebondir sur ce que disait Joseph Parois, il est nécessaire d’évaluer le coût du service rendu par le pastoralisme en montagne sur les écosystèmes pour montrer qu’il permet une gestion durable de la montagne.

Au niveau des problématiques sociales, il y a aussi des changements dans le métier: en particulier, il y a beaucoup plus de femmes bergères qu’autrefois: certaines ont des enfants en bas âge et il n’y a pas de garderies dans les estives ! Je pense qu’il faut réfléchir à cette problématique aussi.

Il y a des territoires qui réfléchissent à des formes de solution de crèche itinérante pour les femmes en estives.

Monique Moulat :

Aujourd’hui, il y a des éleveurs qui ne montent plus seuls dans leur cabane mais avec femme et enfants. C’est plutôt l’espace dans les cabanes qui pose problème. Ces femmes ne sont pas en demande de crèche parce que si elles décident de monter en estive avec leurs enfants, c’est leur choix. Par contre, pourquoi ne pas aménager des espaces propices à plus d’intimité dans les cabanes ?

Joseph Paroix :

Le premier attrait du tourisme c’est une montagne vivante.

C’est pourquoi un scénario uniquement avec des touristes et des loisirs sans les éleveurs et les bergers, c’est non !

Il faut rappeler que le pastoralisme et la transhumance ont été classés au Patrimoine Mondial de l’UNESCO Culture, c’est important.

Christian Salis (SAS Ossau Viandes) :

Nous sommes une coopérative spécialisée dans la viande et, depuis l’an dernier, nous avons créé la SAS Ossau Viandes. Il y a des inquiétudes par rapport au devenir des producteurs mais nous aussi, nous avons des contraintes au niveau de nos outils (abattoirs, salles de découpe, ...) parce que nos outils sont vieillissants et nous n’arrivons pas à les moderniser. Aujourd’hui, on est en sur-capacité d’activité

parce que l'on abat plus que ce que l'on devrait abattre normalement dans notre abattoir. Ne pas oublier cela dans les scénarii.

Monique Moulat :

Une remarque pour vous répondre et vous rassurer : on travaille depuis plusieurs années avec le Directeur de l'abattoir et le projet est en cours pour moderniser les équipements : on a ouvert un dossier de subvention et fait des devis: donc pas de crainte. On est derrière vous, nous les élus, pour que vous ayez les meilleurs outils de travail possible.

Rémi Paris :

Je prends ma casquette d'élu et pour les abattoirs, on travaille à l'avenir de ces structures. Aujourd'hui, il y a des investissements à prévoir et on en est conscients des enjeux.

J'enlève ma casquette d'élu et je remets celle de l'éleveur: les abattoirs et les salles de découpe, c'est super important pour notre activité, c'est l'un des enjeux primordiaux pour maintenir le pastoralisme local avec des produits qui seront valorisés dans les circuits courts.

Conclusion de la table ronde et de la journée par Vincent Fonvieille, Président d'AGORA Pyrénées :

Avec le déroulement de la rencontre d'aujourd'hui, on est vraiment en plein dans l'objectif recherché pour nos rencontres d'AGORA Pyrénées, qui est d'arriver dans une vallée pyrénéenne et d'échanger avec les acteurs locaux sur des sujets majeurs. J'ai entendu plusieurs fois cet après-midi qu'il faut espérer la réalisation du scénario 3 mais ce qu'il faut, c'est la volonté d'aller vers le scénario le plus favorable pour nous tous. Il faut penser le pastoralisme et l'activité de pastoralisme et de transhumance comme une activité économique majeure et donc réfléchir aux besoins et aux moyens nécessaires à chaque niveau pour la sauvegarder et la protéger durablement mais surtout qu'il y ait une volonté collective à tous les niveaux pour le faire.



Présentation par
Vincent Fonvieille

Des participants
concentrés



Francis et Yan dans
leur rôle d'animateur



LES RENCONTRES



13 JUIN 2024 EN VALLÉE D' OSSAU

PLATEAU DU BENOU (MATIN) ET SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D' OSSAU (ARUDY, L'APRÈS-MIDI)

PASTORALISME PYRÉNÉEN

QUEL EST L'AVENIR DU PASTORALISME PYRÉNÉEN (VERSANT NORD) ?

Une activité économique traditionnelle qui perd son statut quasi monopolistique d'usage des estives et de la zone intermédiaire, qui doit s'adapter aux évolutions climatiques mais aussi sociétales qui pénètrent de plus en plus le massif et aux réalités de l'élevage de montagne largement encadré par la PAC.

Chers amis des Pyrénées,

Les rencontres d'Agora qu'est-ce que c'est ?

Le succès croissant de l'évènement Pyréneo nous conforte dans l'idée que les Pyrénéens ont un vrai besoin de **se retrouver, d'échanger, et de se projeter collectivement** pour relever les grands défis à venir, pour faire Pyrénées **ensemble**.

Les **rencontres d'Agora Pyrénées** s'inscrivent dans cette même logique, dans ce même esprit mais à l'échelle locale, valléenne. L'idée de ces rencontres est de permettre des échanges entre acteurs locaux, - élus, socio-professionnels, citoyens... - sur des sujets importants, des thématiques majeures qui concernent tous les pyrénéens, leur avenir, leurs conditions de vie, leur environnement. Selon le thème, des interventions d'experts, ou des retours d'expérience éclaireront le sujet, et laisseront ensuite place aux échanges et aux débats, l'idée étant de faire avancer les choses.

Un temps sera consacré à la présentation de la Marque Pyrénées, à ses valeurs, à ses usages, et surtout à son déploiement, son appropriation par tous les Pyrénéens.

Pour construire l'avenir il faut d'abord l'imaginer, le vouloir ou, au contraire, chercher à éviter certaines choses. En 2024, Agora Pyrénées (association agissant comme un « incubateur d'idées et réflexions » des acteurs pyrénéens) et l'Agence des Pyrénées s'associeront aux « Pyrénéennes, Salon National de l'Agriculture du Sud-Ouest de la France » qui auront lieu du 19 au 22 septembre à Saint Gaudens. Ce salon est une vitrine majeure de l'agriculture pyrénéenne. Il a entre autres objectifs depuis plus de 30 ans de réfléchir sur l'avenir de notre agriculture. Il nous semblait donc, membres d'Agora Pyrénées et acteurs pyrénéens, intéressant d'avoir un moment de réflexion partagée autour de l'avenir du pastoralisme pyrénéen. L'association Agora Pyrénées organise le 13 juin en Vallée d'Ossau une Rencontre d'Agora sur ce thème.

UNE JOURNÉE EN 3 ÉTAPES

- **Etat des Lieux du pastoralisme pyrénéen en 2024.** Nous le partagerons sur le terrain de façon un peu informelle au cœur d'un lieu symbole du pastoralisme : le plateau du Bénou. Les grandes lignes d'un état des lieux seront ici approchées.
- **Un repas pastoral en mode auberge pyrénéenne.** Pour se connaître et échanger informellement dans la convivialité.
- **Une après-midi axée sur la réflexion collective autour de la question centrale : quel sera le pastoralisme pyrénéen en 2050 ?** Des scénarios fictions vous sont proposés pour servir de base aux échanges et à la créativité collective. Ils seront soumis à la critique de nos intervenants, à la salle du Conseil Communautaire à Arudy

PLUS CONCRÈTEMENT...

Matinée au plateau du Bénou (balade guidée depuis la ferme Paris jusqu'à la ferme Maria Blanca) : 3 éleveurs et un président de Commission syndicale aborderont, avec leurs réalités :

- Passé-présent-avenir d'une ferme pyrénéenne
- Evolution et rapports aux autres usages des estives
- Diversification des métiers pastoraux
- Présentation des gestions collectives du pastoralisme

Après-midi à Arudy

- Introduction de l'après-midi par une présentation de la Marque Pyrénées par Agora Pyrénées.
- Présentation du contexte pyrénéen et des 3 scénarios prospectifs.
- Réaction de l'ensemble des participants, formulations de propositions

OBJECTIF DE LA JOURNÉE :

Anticiper l'avenir, revendiquer le choix de certaines pistes, en éviter d'autres, défendre des valeurs, des modèles. Poser collectivement une pierre à l'édifice de l'avenir du pastoralisme pyrénéen. Discuter, se contredire pour s'enrichir de la diversité pyrénéenne, s'écouter, proposer, se connaître. Ne pas laisser aux autres le soin de décider pour nous de l'avenir de ce qui nous intéresse.

La synthèse des réflexions de cette journée sera exposée et prolongée par les ateliers qui auront lieu lors du « Salon des Pyrénéennes » de Saint-Gaudens. Elles seront ainsi présentées et défendues auprès des « décideurs pyrénéens ».

PROGRAMME

INTERVENANTS ET PARTICIPANTS :

Quelques intervenants seront invités à témoigner sur le sujet. Leurs paroles et leurs expériences fourniront une base de discussion. Ils pourront s'appuyer sur une analyse critique des 3 scénarios proposés. La participation libre et sans restriction de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du pastoralisme pyrénéen est la bienvenue.

ANIMATIONS ET ORGANISATION DE LA JOURNÉE :

👤 Jennifer Baltazar Correia

🏢 CC Vallée d'Ossau

📞 06 56 82 24 75

✉️ accompagnement@cc-ossau.fr

👤 Yan Brianti Gaye

🏢 Agora Pyrénées

📞 06 31 60 61 74

✉️ labriante@yahoo.fr

👤 Francis Rousseau

🏢 Agora Pyrénées

📞 06 30 75 33 78

✉️ fr.rousseau@orange.fr

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DU PASTORALISME PYRÉNÉEN EN 2023 :

Rappels : le pastoralisme pyrénéen (Nord), c'est en 2024 : 1200 estives, 670 gestionnaires d'estives. 800 000 ha de surface agricoles soit 50 % de la superficie du massif. 400 000 ha en gestion collective, 50 % dans les Parcs et réserves, 360 M€ de services non marchands, 4 000 exploitations agricoles transhumantes. 7 200 éleveurs et berger. 13 000 actifs agricoles. 100 000 bovins, 520 000 ovins (42 % sont transhumants dans les Pyrénées- Atlantiques)

- Plan avenir Pastoralisme : un cadre institutionnel et politique pour travailler autour de 3 axes jusqu'en 2027, qui cible prioritairement le pastoralisme collectif, les filières de proximité et la communication pastorale.
 - La fin de la situation quasi monopolistique du pastoralisme sur les zones intermédiaires et en estive. Multiplication des nouveaux usages sur le territoire historique du pastoralisme : Trail, VTTAE, randonnée 4 saisons, recherche de diversification du tourisme (politique économique « montagne 4 saisons »), ...
 - Des vestiges d'une tradition de gestion collective des estives en plus ou moins en bon « état de fonctionnement ».
 - La marginalisation de la culture pastorale par la société contemporaine : « choc de cultures » sur le rapport à l'animal, rapport au temps, rapport à la montagne, rapport à la vie-la mort.
 - Le poids de la PAC dans le pastoralisme pyrénéen.
 - Le Changement climatique déjà 30% plus précoce et fort dans les Pyrénées.
 - La réelle valeur ajoutée économique du pastoralisme pyrénéen (hors PAC)
 - Les évolutions des pratiques pastorales : GPS, cohabitation avec prédateurs souhaitée par la société contemporaine, les problèmes d'image de certaines pratiques (écoubage, conflits avec les chiens, spéculation immobilière sur la zone intermédiaire - granges foraines et prairies -, trail et vttae...)
 - La fermeture d'outils agro-alimentaires essentiels (abattoirs, salles de découpe...)
 - Vieillissement de la population d'éleveurs. Diminution du nombre de fermes dans les vallées. Augmentation des SAU des fermes qui parfois entraîne la disparition du besoin de transhumer. L'estive n'est plus forcément le prolongement naturel et vital des fermes pyrénéennes.
 - Dans certaines parties des Pyrénées, nombre croissant de la part du nombre de transhumants externes aux vallées par rapport aux transhumants valléens.
 - Une population de jeunes éleveurs qui ont des aspirations extra professionnelles nécessitant du temps libre donc la construction de modèles productifs qui cherchent à limiter les astreintes temps.
 - Belle image sociétale du pastoralisme pyrénéen au point d'en faire un atout touristique. Reconnaissance croissante du rôle des troupeaux d'herbivores dans l'entretien des paysages.
- Méconnaissance encore forte sur les liens entre les pratiques pastorales et la biodiversité pyrénéenne.

- Disparition progressive de l'engraissement des animaux. Le circuit court reste limité. La majorité des volumes de viande issue d'élevages transhumants dans les Pyrénées sont vendus maigres et engrangés à l'étranger. La valeur ajoutée qualitative et économique de la transhumance est trop souvent perdue. Si le fromage profite bien du tourisme ce n'est pas autant le cas pour la viande. Les abattoirs pyrénéens de proximité sont en situation de difficulté. Les volumes nécessaires à leur survie en diminution.
- Diminution faible de la valeur absolue du volume de viande consommée en France mais forte croissance du volume de viande exportée pour compenser la baisse de production d'animaux gras prêts à abattre et consommer.
- Reconnaissance en décembre 2023 de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

UNE QUESTION PROSPECTIVE CENTRALE : COMMENT SERA LE PASTORALISME PYRÉNÉEN DANS 25 ANS ?

Des questions complémentaires :

- Comment Le pastoralisme pyrénéen peut-il cohabiter avec les nouveaux usages de son territoire ?
- Comment le pastoralisme pyrénéen doit prendre en compte et s'adapter au changement climatique ?
- Le tourisme et les loisirs se nourrissent du pastoralisme. Comment le pastoralisme peut-il se nourrir du tourisme et des loisirs ?
- Comment valoriser économiquement le pastoralisme pyrénéen (hors PAC) ? Comment donner de la valeur ajoutée économique aux produits pastoraux : lait, viande, laine, cuirs, entretien du paysage ?
- Comment le pastoralisme pyrénéen peut promouvoir ses valeurs positives auprès de la société mais également auprès des nouvelles générations d'éleveurs pyrénéens ?

Témoignages pour nourrir les réflexions à partir d'exemples vécus et/ou experts.

TROIS SCENARIOS FICTIONS SUR LE PASTORALISME EN 2050 QUI DONNENT À RÉFLÉCHIR :

1. « 2050 : Un pastoralisme pyrénéen de musée ; quelques troupeaux transhumants gérés par les espaces naturels protégés au titre de la conservation de la biodiversité » :

Le pastoralisme pyrénéen est désormais visible dans les musées au même titre que d'autres activités industrielles jadis présentes dans Pyrénées (mines, filatures...)

La situation et la quantité des fermes pyrénéennes s'est lentement dégradée depuis la fin des années 1900. Il ne reste plus qu'une ou deux fermes par vallée et quelques petits « troupeaux de loisirs ». Les sonnailles ont déserté les estives. La PAC n'a pas suffi à sauver l'élevage de montagne.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le changement climatique a détérioré la qualité fourragère d'une partie des estives. Des incendies se sont multipliés sur les zones intermédiaires. De nombreux système laitiers-fromagers ont laissé place à des systèmes viandes dans lesquels la production et vente d'animaux maigres n'a pas apporté de valeur-ajouté locale. Les conflits d'usage entre les éleveurs et les autres usagers de la montagne toujours plus nombreux ont basculés en faveur des autres usages.

Les écoubages ont été interdits dans les années 2030. La basse montagne s'est peu à peu embroussaillée au début par l'envahissement du brachypode rupestre... Les tentatives d'entretien mécanique pour remplacer les animaux et les paysans se sont vite avérées trop couteuses et dangereuses. Le changement climatique menace d'incendie des espaces croissants.

Certains métiers comme celui de tondeur ont disparu.

Après avoir demandé aux éleveurs de mettre en place des chiens de protection des troupeaux, les pouvoirs publics ont fait marche arrière face aux plaintes des autres usagers.

Après la MHE dans les années 2020, d'autres maladies sont apparues dans les années 2030 mettant à mal l'économie de l'élevage extensif qui n'a pas su suffisamment valoriser ses productions pour compenser ses couts de production élevés et sa faible productivité. La disparition de la diversité des races rustiques pyrénéennes à faible productivité n'a pas permis de trouver une adaptation productive aux changements climatiques, aux maladies et à la demande de différenciation des produits de qualité par les consommateurs.

Le gardiennage par GPS a montré ses limites. Il a fini par déshumaniser la montagne et rompre l'imaginaire sociétal positif associé au berger jadis perçu comme un connaisseur passionné de sa montagne et de ses animaux. Le pastoralisme pyrénéen n'a pas su vendre son originalité, sa singularité, son excellence à la société de consommation.

Petit à petit, fasse aux baisses quantitatives d'animaux engrangés en montagne et à la diminution des bergers fromagers, les abattoirs, les fromageries, les salles d'affinage ont disparues car insuffisamment rentables et jugés trop chères à entretenir par les collectivités locales. Il ne reste plus que quelques AOC ou AOP sur le massif pyrénéen.

Pour entretenir les espaces d'estive, les parcs nationaux et les réserves naturelles ont créé leur propre troupeau. Des bergers et vachers sont salariés par ces espaces naturels. Leur vocation est patrimoniale et uniquement liée à la conservation de la biodiversité. L'élevage transhumant n'a plus de fonction de production alimentaire. Les circuits courts ont quasiment disparu, tout comme les marchés de pays qui n'existent plus que pendant la saison touristique et sont essentiellement fournis par des commerçants.

2. «2050 : Un pastoralisme pyrénéen retranché dans 200 000 ha de réserves pastorales pyrénéennes » :

Le pastoralisme pyrénéen a subi la grave crise économique de l'élevage et des conflits d'usages croissants de la montagne. 200 000 ha d'estives ont perdu leur usage pastoral et sont devenus des « espaces montagnards de loisirs et de tourisme » ou des « espaces naturels ». Si la production laitière s'en est un peu mieux sortie, ce n'est pas le cas des races à viande qui n'ont pas su s'adapter, innover,

ELEMENTS DE CONTEXTE

défendre leurs singularités et qualités auprès des consommateurs. Nous sommes en 2050 et le pastoralisme pyrénéen est désormais cantonné dans les 200 000 ha de « réserves pastorales ». Certains rares élevages transhumants ont réussi à faire valoir leur excellence auprès des consommateurs et ont conservé un objectif d'alimentation. Cependant, la plupart des élevages transhumants ont une mission principalement environnementaliste (biodiversité, entretien et patrimoine culturel) et font l'objet de conventions à cette fin. L'estive pyrénéenne n'est plus gérée collectivement par les éleveurs et n'est plus le prolongement logique de la ferme pyrénéenne. Elle est un espace conventionné d'intérêt général environnemental dont les règles sont dictées par la société et auxquelles des éleveurs souvent externes aux vallées font le choix d'adhérer pour des raisons principalement économiques.

- Protection des espaces pastoraux : après que la transhumance eut été classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 2023, l'Europe a créé un statut de protection des espaces pastoraux de montagne début 2030. Les collectivités locales pyrénéennes ont demandé le classement et la protection de 500 000 ha d'estives (400 000 ha faisaient déjà partie en 2024 des Espaces naturels protégés pyrénéens, 100 000 ha supplémentaires ont obtenu une mesure de protection. Les 300 000 ha restants ont obtenu le nouveau statut de « zones naturelles de loisirs et tourisme montagnards »). Les estives correspondent aux zones de présence des grands prédateurs et charognards. Les troupeaux transhumants sont reconnus d'intérêt pour la protection de la biodiversité. Les activités de loisirs y sont limitées à la seule randonnée pédestre.
- Le pastoralisme pyrénéen est désormais cantonné et réglementé dans des Réserves Pastorales Protégées.
- Des éleveurs, dont la plupart des exploitations agricoles sont externes aux vallées, sont payés pour transhumer leurs animaux sur des estives sanctuaires.
- 300 000 ha d'anciennes estives sont désormais utilisés pour les activités de loisirs et de tourisme. La régression de l'élevage ne permet plus l'entretien de ces espaces. Les conflits d'usage ont « chassé » les troupeaux de ces espaces qui sont devenus des espaces de loisirs, des espaces « naturels » ou de tourisme.
- Gestion des espaces pastoraux : les estives sont maintenant gérées soit par les espaces naturels protégés soit par des « Sociétés d'Economie Mixte » ou « Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif » regroupant plusieurs collèges : Les bergers et vachers salariés de la Société, les éleveurs qui adhèrent à la « Charte de protection de la biodiversité par le pastoralisme », les socio professionnels de la montagne, les élus représentants des Régions et communes propriétaires, les mécènes privés, les scientifiques.
- Les bergers/ vachers sont salariés des SEM gestionnaires. Ils ont 4 missions :
 - Surveillance et soins des troupeaux,
 - Nourrissage de la faune sauvage, entretien des paysages et protection de la biodiversité.
 - Accueil du public.
 - Entretien des équipements pastoraux propriétés du gestionnaire, des communes et de nombreuses fondations privés (du type « estives de liens »).

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Les éleveurs ont contractualisé avec la « SCIC » l'apport d'un certain nombre d'animaux. Ils délèguent la gestion de ceux-ci pendant toute la période d'estive. Ils sont originaires de toute l'Europe et ont signé une charte de préservation de la biodiversité dans laquelle les animaux prédatés sont conséquemment indemnisés.
- On différencie des espaces pastoraux fromagers d'espaces pastoraux carnés. Les mesures de gestions sont différencierées.
- Les SEM sont regroupées au sein de structures pyrénéennes plus vastes qui possèdent et gèrent des outils agroalimentaires (abattoirs, salles de d'affinages, de découpe, fromageries, filatures) de dimension pyrénéenne. Les éleveurs ont l'obligation de passer leur production par ces outils collectifs. Ils peuvent ensuite déléguer la commercialisation ou l'assumer en nom propre.
- Les rares produits issus du pastoralisme pyrénéen bénéficient de la Marque Pyrénées et sont commercialisés comme produits haut de gamme avec une forte valeur ajoutée économique.
- Certains espaces pastoraux ne trouvent malheureusement plus d'éleveurs. Ils ont dû créer eux-mêmes leurs troupeaux. Les « gardes » salariés de ces espaces assument le rôle de berger-vacher.
- La Charte de protection de la biodiversité par le pastoralisme est le texte qui est le fondement des accords qui unissent les éleveurs avec les gestionnaires des espaces pastoraux. L'objectif numéro un du bétail transhumé n'est pas de produire une alimentation humaine mais d'entretenir les espaces naturels, de nourrir les grands prédateurs et les charognards. La production issue de ces troupeaux bénéficiera cependant d'outils de transformation et de commercialisation collectifs. Si l'éleveur le souhaite, ils seront commercialisés sur des circuits collectifs à forte valeur économique et seront certifiés par des marques de qualité.
- La zone intermédiaire autrefois à vocation agricole est devenue une zone de loisirs et de résidences de tourisme 4 saisons. Quelques rares « troupeaux paysagers » sont la propriété d'entreprises agricoles spécialisées dans l'éco pâturage.

3. 2050, un pastoralisme pyrénéen toujours vivant symbole d'un modèle pyrénéen qui a su allier tradition et développement, se concilier avec les nouveaux usages de la montagne, s'adapter au changement climatique et aux évolutions de la société (de consommation) :

- La laine a retrouvé une valeur économique grâce à la restructuration d'une filière pyrénéenne transfrontalière qui a vu la création d'ateliers collectifs de stockage, lavage, filage. Le métier de tondeur existe toujours.
- La viande d'estive, les fromages d'estive ont une valeur culturelle et économique au même titre que le vin et l'huile d'olive. Ils sont reconnus comme produits d'exception et valorisés en tant que tels.
- La marque « Pyrénées » associée à ces productions est reconnue dans l'ensemble de l'Europe comme un critère de qualité.
- Les abattoirs de proximité, les salles d'affinage, l'ensemble des outils agroalimentaires nécessaires à la valorisation des productions pastorales ont été maintenus grâce à des montages de type SEM ou SCIC qui ont associés privés et publics, producteurs, salariés et consommateurs regroupés dans des collectifs de type « estives de liens ».

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Les nouvelles technologies (GPS...) de gardiennage et protection des troupeaux se sont bien associées aux valeurs de développement durable et à la tradition des pâtres pyrénéens. Ces nouvelles technologies ont été mises au service de la cohabitation entre prédateurs et herbivores d'élevage. Les estives pyrénéennes ont bénéficié d'un statut de protection vis-à-vis des traces GPS décontextualisées des usages, jadis laissées par de nombreux loisirs (VTT, trail...)
- Des Zones d'Intérêt Biologique ont été différenciées. Elles correspondent à des zones de présence des grands prédateurs. Les éleveurs qui y transhument s'engagent à respecter certaines règles et bénéficient de compensations.
- Des Zones de Priorités Pastorales sont définies. Elles n'écartent pas les autres usagers mais ceux-ci s'engagent à respecter certaines règles de coexistence des activités. La présence des grands prédateurs n'échappe pas à cette règle et quand cela est nécessaire, ils sont capturés et déplacés vers d'autres secteurs ou abattus.
- Les granges foraines ne sont pas toutes des résidences secondaires. Les éleveurs ont obtenu l'autorisation d'en faire des logements touristiques qui complètent leurs revenus. Les élevages locaux ont des aides pour développer l'éco-pâturage nécessaire à l'entretien des zones intermédiaires. Les résidences secondaires de la zone intermédiaire sont obligées de contractualiser ce type de service.
- Les éleveurs ne sont plus les seuls à payer pour pouvoir travailler en estives. Les autres socio-professionnels participent aussi. Des aménagements (rénovation de cabanes pastorales en cabanes pour accompagnateurs en montagne...) sont financés pour développer un tourisme durable valorisant le patrimoine pastoral. D'autres cabanes sont en accès libre pour les randonneurs. Elles appartiennent aux gestionnaires d'estive. L'accès est payant. Les éleveurs ou les bergers salariés des gestionnaires d'estives sont rémunérés pour accueillir et sensibiliser ces publics en partenariat avec les accompagnateurs en montagne.
- Des unités d'engraissement collectives des animaux en estive ont été construites en pied d'estive grâce à des aides publiques d'aménagement 4 saisons de la montagne. Elles produisent une viande de très grande qualité qui est abattue, découpée et parfois transformée dans les abattoirs locaux. L'usage collectif de la montagne pour l'élevage a permis de diminuer l'astreinte des éleveurs transhumants. Ils bénéficient désormais de vacances estivales comme tout le monde.
- Le pastoralisme pyrénéen profite du tourisme et des loisirs comme relais de communication positive et de commercialisation à forte valeur ajoutée.
- La sylviculture pyrénéenne a développé l'agroforesterie en partenariat avec les acteurs du pastoralisme.
- Les circuits courts alimentent les abattoirs et marchés de pays qui sont toujours vivants.
- Les races pyrénéennes sont encore nombreuses. Elles ont permis de résister aux différentes épidémies qui ont suivi la MHE. Leurs singularités ont bénéficié de lourdes communications positives fin des années 2020. Elles sont maintenant reconnues par les consommateurs et leur valorisation économique compense leur moindre productivité.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Les estives sont reconnues comme puits à carbone, les éleveurs transhumants profitent de la prime carbone liée aux estives et leurs revenus ont ainsi progressé.
- Les cabanes pastorales ont été rénovées, elles servent aux berger et certaines aux autres usagers de la montagne.
- Les sources sont captées et protégées.
- Les pâtres berger et vachers sont protégés par une convention collective qui leur assure une correcte rémunération et des conditions de vie et de travail en estives dignes.
- Les courtaous et autres abris pastoraux ont été reconstruits et ont des fonctions multi-usages hiérarchisées et pacifiées.